



« Expo, réunion publique,  
ateliers, questionnaire »

Lettre Broussais n°1 - Juin 2009

# Broussais

Participez  
au nouveau  
quartier du 14<sup>e</sup>



# Le futur quartier Broussais

300 logements, un centre culturel, une promenade,  
un établissement pour personnes âgées, une crèche,  
des commerces, des locaux d'activités et associatifs.

## Participez & donnez votre avis

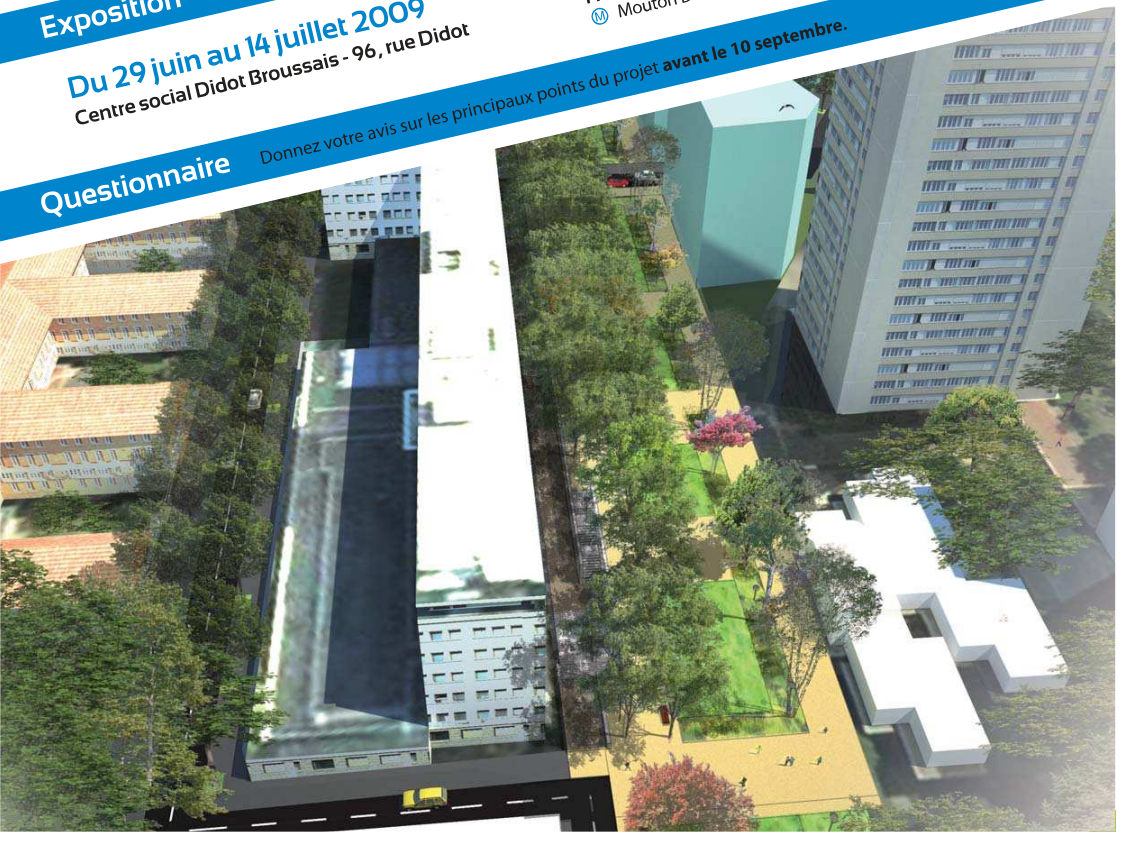
**Réunion publique le 7 juillet 2009 à 19h**

Exposition **Retrouvez le projet de réaménagement de Broussais lors des expositions**  
Ecole - 28, rue Pierre Larousse  Plaisance  58 - 62

**Du 15 juillet au 5 septembre 2009**  
Hall de la Mairie du 14<sup>e</sup> arrondissement  
 Mouton Duvernet  28 - 38 - 58 - 88

**Du 29 juin au 14 juillet 2009**  
Centre social Didot Broussais - 96, rue Didot

**Questionnaire** Donnez votre avis sur les principaux points du projet avant le 10 septembre.



# De l'hôpital au quartier

Le départ des services hospitaliers de Broussais vers l'Hôpital Européen Georges Pompidou laisse 5 hectares disponibles. En 2008, la Ville de Paris a engagé une étude urbaine afin de définir l'avenir du quartier. Cette étude a été confiée au groupe-ment AM Environnement, Bérim et Traitclair.

Le projet Broussais fait parti du Grand Projet de Renouveau Urban Plaisance - Porte de Vanves (GPRU). Le réaménagement, dans une démarche de développement durable, doit permettre :

- d'ouvrir le site de l'hôpital sur le quartier,
- de créer de nouveaux logements,
- de renforcer l'offre en équipements publics.

## Deux scénarios de desserte

### Scénario 1



L'accès unique par la rue des Marinières, la boucle en sens unique et l'impasse de la rue des Arbustes limitent la circulation à celle des riverains sur le site. Le circuit empiète sur la promenade plantée alors aménagée en zone limitée à 20 km/h.

### Scénario 2



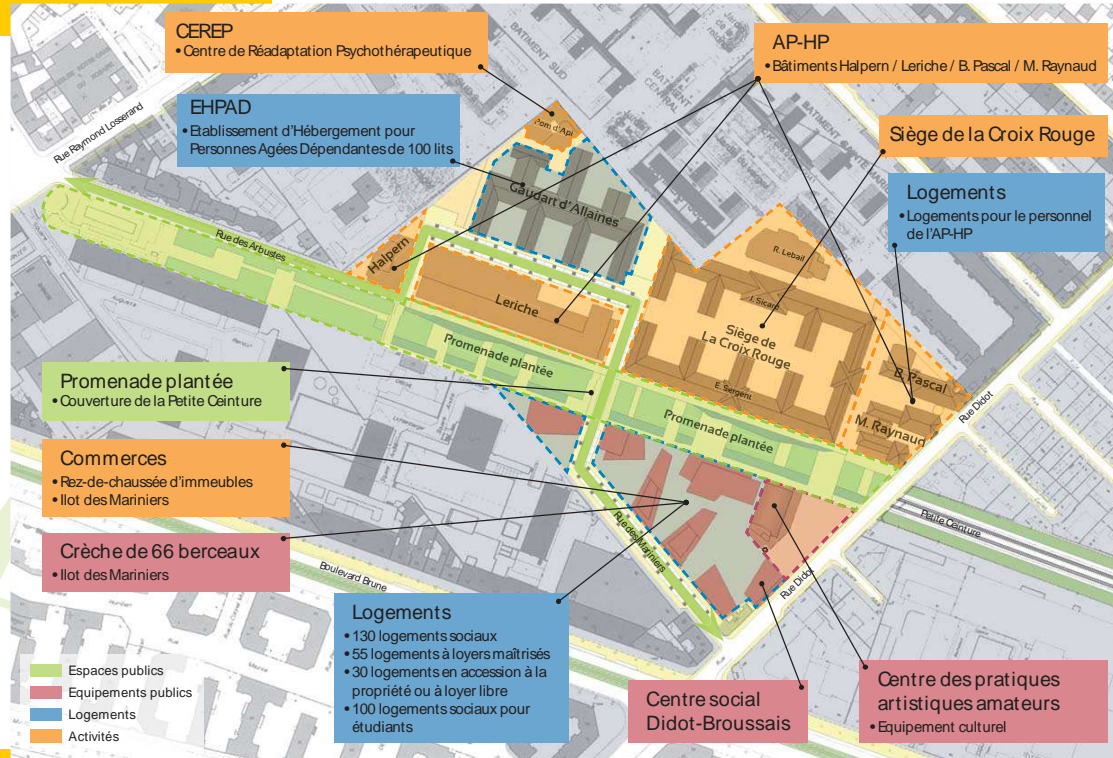
Ce scénario permet de désenclaver le site. La voie où la circulation est limitée à 20 km/h, n'est pas directe pour éviter les « itinéraires malins ». La promenade plantée est préservée de toute circulation automobile.

### Evolution du scénario 2



La création d'une nouvelle voie entre le bâtiment Halpern et l'Hôpital St-Joseph permettra de desservir l'hôpital St-Joseph depuis le quartier Broussais et d'accéder aux réseaux d'assainissement situés sous le bâtiment. Cette évolution n'est envisageable qu'à la libération du bâtiment (2015).

## Un véritable quartier



### Une promenade plantée

Ce nouvel espace vert offre aux habitants un hectare de promenade sur le tracé de la Petite Ceinture à la place de l'actuel parking de l'Hôpital. Véritable conducteur du projet, la promenade plantée vient prolonger le square Auguste Renoir et permet la traversée du quartier par les piétons et les vélos, de la rue Raymond Losserand à la rue Didot. Cet aménagement nécessite la destruction du niveau supérieur de la dalle de parking de l'hôpital pour mettre à niveau l'ensemble du site.

### Un centre des pratiques artistiques amateurs

Véritable repère pour les riverains, c'est dans l'ancienne chaufferie réhabilitée que s'installera le centre culturel pour les pratiques artistiques amateurs. La programmation est à définir avec la population.

## De nouveaux équipements publics

- Un équipement dédié à la petite enfance est programmé sur l'îlot des Marinières. Localisée en pied des nouveaux immeubles d'habitation, la crèche offrira 66 places aux familles du 14<sup>e</sup> arrondissement.
- Le Centre social Didot-Broussais (Association Carrefour 14) s'installera rue Didot, en rez-de-chaussée d'immeuble.

## Des immeubles d'habitation

L'îlot des Marinières accueille les immeubles d'habitation du nouveau quartier dont l'organisation reste à définir. Toutefois, des principes d'aménagement doivent être respectés :

- une façade participant à la perspective de la promenade plantée,
- des immeubles plafonnés à 37 m pour s'insérer entre la tour des Marinières et les pavillons de l'ancien hôpital, et répondre aux besoins de logements,
- des bâtiments plus bas et ouverts le long de la rue de Marinières pour favoriser l'ensoleillement du cœur d'îlot.

Plusieurs types d'organisation des bâtiments sont envisageables :



1 - Un îlot « ouvert »



2 - Une disposition régulière



3 - Des bâtiments étagés en peigne

# Aménagement de Broussais

Donnez votre avis !



Dans le cadre du réaménagement de Broussais, la mairie de Paris et la mairie du 14<sup>e</sup> veulent recueillir l'avis des habitants sur les différents projets envisagés. Faites part de vos idées en renvoyant ce questionnaire avant le 10 septembre 2009. La concertation se poursuivra ensuite sur chacun des éléments du programme de réaménagement.

### 1/ Parmi les solutions de desserte automobile proposées page 2, pour laquelle opteriez-vous ?

- Scénario 1 : création d'une voie de circulation automobile le long du mail, mise en impasse de la rue des Arbustes.
- Scénario 2 : passage des automobiles par la rue des Ariniers et la rue des Arbustes, limitation de la vitesse à 30 km/h.

### Selon vous, le mail éclairé et planté d'arbres sur le prolongement du square Auguste Didot, doit :

- être limité à un itinéraire pour les piétons et les vélos.
- permettre le passage des piétons et des vélos et offrir un espace de calme et de détente pour les passants avec des bancs etc...
- Permettre le passage des piétons et des vélos et offrir des espaces récréatifs avec des bancs, des aires de jeux pour enfants.
- Autres : \_\_\_\_\_

### 3/ Quelles activités aimeriez-vous trouver dans le centre des pratiques amateurs :

- théâtre
- cirque
- arts plastiques
- Autres : \_\_\_\_\_

### 4/ Le centre des pratiques amateurs devra aussi :

- offrir des locaux pour des activités libres
- proposer des activités encadrées
- être un lieu d'échanges et de débats citoyens

### 5/ Concernant les logements sociaux prévus sur le secteur des Mariniers, vous préféreriez :

- que les immeubles soient implantés de façon à constituer un îlot «ouvert» (image 1)
- que les immeubles soient disposés de manière plus régulière, en îlot «fermé» (image 2)
- des bâtiments implantés en «peigne» et étagés (image 3)

### Vous (facultatif) :

- Je souhaite être régulièrement informé du projet
- Je souhaite participer à l'atelier (les participants seront tirés au sort)
  - Equipement culturel
  - Espaces publics
  - Ilot des Mariniers

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : ..... Téléphone : .....

Les données personnelles sont à l'usage exclusif des responsables du projet d'aménagement. Elles seront supprimées à la fin de l'opération d'aménagement du quartier Broussais. Selon la loi Informatique et Libertés, vous pouvez demander la suppression des données vous concernant à tout moment à : Mairie du 14<sup>e</sup> - Communication - 2, place Ferdinand Brunot 75014 Paris. Fichier référencé n° 592 auprès du correspondant CNIL de la Mairie de Paris.

**Questionnaire à renvoyer ou à déposer avant le 10 septembre à :**  
Mairie du 14<sup>e</sup>. Concertation Broussais. 2 place Ferdinand Brunot 75 675 Paris cedex 14



# Le mot des élus

## Développement durable et implication de tous

La reconversion du site de l'ancien hôpital Broussais, situé dans le périmètre du Grand Projet de Renouveau Urbain de la Porte de Vanves, est l'une des opérations majeures du 14<sup>e</sup> arrondissement pour cette mandature. Les 5 hectares de terrain disponibles représentent, en effet, une forte opportunité de dynamisation du quartier de Plaisance.

En 2004, l'installation du siège national et des écoles de la Croix-Rouge a apporté de nouvelles activités et de nouveaux emplois dans ce secteur. Dans les prochaines années, le site sera encore plus ouvert sur le quartier grâce à la réalisation de nouveaux commerces et équipements publics. La chaufferie Descartes accueillera un nouvel équipement culturel de proximité. Plus de 300 nouveaux logements seront construits. Outre des logements locatifs sociaux familiaux, l'opération des Mariniers intégrera une résidence pour étudiants, des logements privés, le centre social Didot Broussais ainsi que des ateliers d'artistes, afin de favoriser la mixité sociale. Un établissement d'hébergement pour les personnes âgées dépendantes complètera cette offre de logements.

Le réaménagement du site s'inscrit dans une démarche de développement durable, en privilégiant l'éco-construction et la haute qualité environnementale.

Nous voulons aussi que cette opération soit exemplaire du point de vue de la participation des habitants. Cette lettre et ce questionnaire sont une première étape de la concertation qui s'enrichira, à l'automne, du travail réalisé au sein des ateliers participatifs thématiques auxquels nous vous invitons à participer nombreux.

# Chronologie

**2008**  
Lancement de l'étude de définition du projet Broussais (Equipe AM Environnement, Bérim et Traitclair)

**2009**  
Concertation  
Etudes avant-projet de l'EHPAD  
Etudes de faisabilité et architecturales des Mariniers  
Enquête publique autour des Mariniers

**2010**  
Démolition des Mariniers

**2011**  
Construction des bâtiments des Mariniers  
Travaux de réhabilitation du bâtiment Gaudart d'Allaines pour la réalisation de l'EHPAD

**2012**  
Démolition du parking (Promenade)  
Travaux autour du bâtiment Leriche  
Travaux de reprise de la dalle SNCF (Promenade)  
Travaux du Centre Culturel  
Transfert du Centre Social Didot-Broussais (Association Carrefour 14)

**2013**  
Première livraison de logements  
Livraison de l'EHPAD  
Travaux rue des Mariniers

**2014**  
Livraison prévisionnelle du Centre Culturel et de la crèche  
Travaux de la promenade plantée



Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris, chargée de l'urbanisme et de l'architecture



Gisèle Stevenard, adjointe au maire de Paris, chargée de la politique de la ville et de l'engagement solidaire



Pascal Cherki, maire du 14<sup>e</sup>